## Violence au travail

## Procédure d'urgence

- 1 Appelez tout d'abord le 911 (9-911 si vous le faites d'un téléphone fixe)
- 2 Puis, appelez le Service de la sécurité au 705-673-6562 (poste 6562 sur téléphone fixe)

## Comment faire face à la violence ou aux menaces de violence

Que dois-je faire en cas de situation violente ou potentiellement violente?

Si la violence est imminente ou se produit réellement, composez le 9-911, puis relayez immédiatement les détails au Service de la sécurité du campus en composant le 6562 (705-673-6562).

Si vous remarquez qu'un collègue ou un membre de la population étudiante ou du personnel se conduit de façon violente ou potentiellement violente, signalez-le immédiatement au Service de la sécurité au campus. Il ne vous appartient pas de déterminer s'il y a une menace réelle ou de venir en aide à la personne visée, sous forme de conseils ou de secours. Cependant, il est de votre responsabilité de le signaler afin que les professionnels qualifiés puissent évaluer la situation et y donner suite.

Si une personne est en colère ou se montre hostile :

- restez calme et écoutez-la attentivement;
- gardez le contact visuel;
- soyez courtois(e) et patient(e);
- garder la situation sous votre contrôle

Si quelqu'un est en train de jurer, de crier et de menacer :

signalez discrètement à un collègue ou à un superviseur que vous avez besoin d'aide;

- ne passez aucun appel vous-même;
- faites appeler le Service de la sécurité.

Si quelqu'un vous menace avec une arme :

- restez calme, demandez discrètement de l'aide;
- gardez le contact visuel;
- gagnez du temps;
- continuez de parler, mais suivez les instructions;
- ne tentez pas de saisir l'arme;
- guettez une chance de vous échapper en toute sécurité.

Pour savoir comment signaler les incidents de violence, veuillez consulter le Programme de prévention de la violence au travail.